



Exigences prudentielles de publication

Selon la «Circ.-FINMA 16/1
Publication – banques»

Situation au 30.06.2019
Version 1.0 du 26.08.2019



**Banque Cantonale
du Valais**

www.bcvs.ch

La confiance rapproche

Table des matières

<u>Abréviation</u>	<u>Dénomination du tableau</u>	<u>Page</u>
KM1	Chiffres-clés essentiels réglementaires	3
OV1	Aperçu des positions pondérées par le risque	5
LIQ1	Liquidités : informations relatives au ratio de liquidités	7
CR6	IRB : exposition au risque par catégories de positions et par probabilités de défaut	10
CR7	IRB : effets sur la pondération-risque des dérivés de crédit utilisés afin d'atténuer le risque	11
CR8	IRB : modification des RWA des positions soumises au risque de crédit	12
CR10	IRB : financements spécialisés et titres de participation dans la méthode de pondération simple	13
CCR4	IRB : risque de crédit de contrepartie par catégories de positions et probabilités de défaillance	14
CCR7	Risque de crédit de contrepartie : modification des RWA des positions soumises au risque de crédit de contrepartie sous l'approche IMM (de la méthode des modèles EPE)	15
MR2	Risques de marché : modification des RWA des positions sous l'approche des modèles (IMA)	16
MR3	Risques de marché : valeurs émanant d'un modèle relatives au portefeuille de négoce	17
MR4	Risques de marché : comparaisons des estimations VAR avec les gains et pertes	18
IRRBBA	Risques de taux : objectifs et normes de gestion du risque de taux du portefeuille de la banque	19
IRRBBA1	Risque de taux : informations quantitatives sur la structure des positions et la redéfinition des taux	23
IRRBBI	Risques de taux : informations quantitatives sur la valeur économique des fonds propres et des revenus d'intérêt	25

Remarques

Ce document a été établi conformément aux exigences de publication de l'ordonnance sur les fonds propres (OFR) et de la "Circ.-FINMA 16/1 Publication – banques" de l'Autorité de surveillance des marchés financiers en Suisse.

Il informe notamment sur l'adéquation des fonds propres de la Banque Cantonale du Valais (BCVs), de ses liquidités et fournit des indications qualitatives et quantitatives détaillées concernant le risque de taux.

Les informations relatives au risque de taux d'intérêt font l'objet d'une publication initiale extraordinaire au 30 juin 2019. Ces informations seront ensuite publiées annuellement à la fin de l'année.

La BCVs a intégré la catégorie 3 de surveillance FINMA au 1^{er} janvier 2019. En cas de renforcement des exigences de publication liées au changement de catégorie FINMA, les informations supplémentaires doivent être publiées à partir de cette date (application prospective). Les valeurs de comparaison antérieures à cette date ne doivent pas être publiées (circulaire FINMA 2016/1 Publication - banques - cm 19).

Pour le calcul des exigences de fonds propres, la BCVs a opté pour les approches suivantes :

- Risques de crédit :

Approche standard internationale (AS-BRI) depuis le 1^{er} janvier 2019; Approche standard suisse (AS-CH) jusqu'au 31 décembre 2018

- Risques de marché :

Approche "de-minimis"

- Risques opérationnels :

Approche de l'indicateur de base

Tableau : KM1: Chiffres-clés essentiels réglementaires						
(en 1'000 CHF)		a	b	c	d	e
		30.06.2019	31.03.2019	31.12.2018	30.09.2018	30.06.2018
Fonds propres pris en compte						
1	Fonds propres de base durs (CET1)	1'314'980	-	1'316'087	-	n/a (1)
2	Fonds propres de base (T1)	1'314'980	-	1'316'087	-	n/a (1)
3	Fonds propres totaux	1'314'980	-	1'316'087	-	n/a (1)
Positions pondérées en fonction des risques (RWA)						
4	RWA	7'490'774	-	7'503'421	-	n/a (1)
4a	Exigences minimales de fonds propres	599'262	-	600'274	-	n/a (1)
Ratios de fonds propres basés sur les risques (en % des RWA)						
5	Ratio CET1 (%)	17.6%	-	17.5%	-	n/a (1)
6	Ratio de fonds propres de base (%)	17.6%	-	17.5%	-	n/a (1)
7	Ratio de fonds propres globaux (%)	17.6%	-	17.5%	-	n/a (1)
Exigences en volants en CET1 (en % des RWA)						
8	Volant de fonds propres selon le standard minimal de Bâle (2.5 % dès 2019) (%)	2.5%	-	n/a (1)	-	n/a (1)
9	Volant de fonds propres anticyclique (art. 44a OFR) selon le standard minimal de Bâle (%)	0%	-	n/a	-	n/a
10	Volant de fonds propres supplémentaire en vertu du risque systémique international ou national (%)	0%	-	n/a	-	n/a
11	Ensemble des exigences de volants selon le standard minimal de Bâle, en qualité CET1 (%)	2.5%	-	n/a (1)	-	n/a (1)
12	CET1 disponible afin de couvrir les exigences en volants selon le standard minimal de Bâle (après déduction du CET1 affecté à la couverture des exigences minimales et cas échéant à la couverture des exigences TLAC) (%)	9.6%	-	n/a (1)	-	n/a (1)

Tableau : KM1: Chiffres-clés essentiels réglementaires						
(en 1'000 CHF)		a	b	c	d	e
		30.06.2019	31.03.2019	31.12.2018	30.09.2018	30.06.2018
Ratios-cibles de fonds propres selon l'annexe 8 de l'OFR (en % des RWA)						
12a	Volant de fonds propres selon l'annexe 8 OFR (%)	4.0%	-	3.3%	-	n/a (1)
12b	Volant anticyclique de fonds propres (art. 44 et 44a OFR) (%)	0.9%	-	0.9%	-	n/a (1)
12c	Ratio-cible en CET1 (en %) selon l'annexe 8 de l'OFR majoré par les volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFR	8.7%	-	8.7%	-	n/a (1)
12d	Ratio-cible en T1 (en %) selon l'annexe 8 de l'OFR majoré par les volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFR	10.5%	-	10.5%	-	n/a (1)
12e	Ratio-cible global de fonds propres (en %) selon l'annexe 8 de l'OFR majoré par les volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFR	12.9%	-	12.9%	-	n/a (1)
Ratio de levier Bâle III						
13	Engagement global	17'175'343	-	16'557'014	-	n/a (1)
14	Ratio de levier Bâle III (fonds propres de base en % de l'engagement global)	7.7%	-	7.9%	-	n/a (1)
Ratio de liquidités (LCR)						
15	Numérateur du LCR : somme des actifs liquides de haute qualité	2'896'964	2'821'498	2'382'137	2'750'743	2'388'032
16	Dénominateur du LCR : somme nette des sorties de trésorerie	2'181'249	2'120'946	2'218'138	2'416'566	2'166'202
17	Ratio de liquidités, LCR (en %)	132.8%	133.0%	107.4%	113.8%	110.2%
Ratio de financement (NSFR) (2)						
18	Refinancement disponible stable	n/a	-	n/a	-	n/a
19	Refinancement stable nécessaire	n/a	-	n/a	-	n/a
20	Ratio de financement, NSFR (en %)	n/a	-	n/a	-	n/a

(1) Données ne devant pas être publiées en vertu de la "Circ.-FINMA 16/1 Publication – banques", chiffre marginal 19.

(2) Ces lignes ne devront être publiés qu'après l'entrée en vigueur de la réglementation relative au NSFR.

Tableau OV1 : Aperçu des positions pondérées par le risque				
(en 1'000 CHF)		a	b	c
		RWA	RWA	Fonds propres minimaux
		30.06.2019	31.12.2018	30.06.2019
1	Risque de crédit (sans les CCR [risque de crédit de contrepartie])	7'013'207	n/a (1)	561'057
2	Dont déterminé par l'approche standard (AS)	7'013'207	n/a (1)	561'057
3	Dont déterminé par l'approche F-IRB	n/a	n/a	n/a
4	Dont déterminé par l'approche <i>supervisory slotting</i>	n/a	n/a	n/a
5	Dont déterminé par l'approche A-IRB	n/a	n/a	n/a
6	Risque de crédit de contrepartie CCR	18'429	n/a (1)	1'474
7	Dont déterminé par l'approche standard (AS-CCR)	n/a	n/a	n/a
7a	Dont déterminé par l'approche standard simplifiée (ASS-CCR)	n/a	n/a	n/a
7b	Dont déterminé par la méthode de la valeur de marché	18'429	n/a (1)	1'474
8	Dont déterminé par un modèle (IMM ou méthode des modèles EPE)	n/a	n/a	n/a
9	Dont déterminé par une autre approche (CCR)	n/a	n/a	n/a
10	Risque de variation de valeur des dérivés (CVA)	9'010	n/a (1)	721
11	Titres de participation dans le portefeuille de banque sous l'approche basée sur le marché	n/a	n/a	n/a
12	Investissements dans des placements gérés collectivement – approche <i>look-through</i>	n/a	n/a	n/a
13	Investissements dans des placements gérés collectivement – approche <i>mandate-based</i>	n/a	n/a	n/a
14	Investissements dans des placements gérés collectivement – approche <i>fall-back</i>	n/a	n/a	n/a
14a	Investissements dans des placements collectifs gérés – approche simplifiée	n/a	n/a	n/a
15	Risque de règlement	n/a	n/a	n/a
16	Positions de titrisation dans le portefeuille de la banque	n/a	n/a	n/a
17	Dont soumis à l'approche Internal Ratings-Based Approach (SEC-IRBA)	n/a	n/a	n/a
18	Dont soumises à l'approche <i>external ratings-based approach</i> (SEC-ERBA), y c. <i>internal assessment approach</i> (IAA)	n/a	n/a	n/a
19	Dont soumis à l'approche standard (SEC-SA)	n/a	n/a	n/a
20	Risque de marché	7'562	n/a (1)	605
21	Dont déterminé selon l'approche standard	7'562	n/a (1)	605
22	Dont déterminé par l'approche des modèles (IMA)	n/a	n/a	n/a
23	Exigences de fonds propres afférentes aux transferts de positions entre le portefeuille de négoce et le portefeuille de banque	n/a	n/a	n/a

Tableau OV1 : Aperçu des positions pondérées par le risque				
(en 1'000 CHF)		a	b	c
		RWA	RWA	Fonds propres minimaux
		30.06.2019	31.12.2018	30.06.2019
24	Risque opérationnel	435'191	n/a (1)	34'815
25	Montants en-dessous des seuils pertinents pour la déduction (montants soumis à pondération de 250 %)	7'375	n/a (1)	590
26	Ajustements pour le « plancher » (<i>floor</i>)	n/a	n/a (1)	n/a
27	Total (1+6+10+11+12+13+14+14a+15+16+20+23+24+25+26)	7'490'774	n/a (1)	599'262

(1) Données ne devant pas être publiées en vertu de la circulaire 2016/1 Publication - Banques, chiffre marginal 19.

Tableau LIQ1 : Liquidités : Informations relatives au ratio de liquidités (LCR)					
(en 1'000 CHF)		1^{er} trimestre 2019		2^{ème} trimestre 2019	
		(valeurs moyennes mensuelles)		(valeurs moyennes mensuelles)	
		Valeurs non pondérées	Valeurs pondérées	Valeurs non pondérées	Valeurs pondérées
A. Actifs liquides de haute qualité					
1	Total des actifs liquides de haute qualité (HQLA)	-	2'821'498	-	2'896'964
B. Sorties de trésorerie					
2	Dépôts de détail	7'422'103	596'005	7'502'271	599'212
3	<i>Dont dépôts stables</i>	3'709'045	185'452	3'752'179	187'609
4	<i>Dont dépôts moins stables</i>	3'713'058	410'553	3'750'091	411'603
5	Financements non garantis de clients commerciaux ou de gros clients	2'219'693	1'388'409	2'220'174	1'409'979
6	<i>Dont dépôts opérationnels (toutes contreparties) et dépôts des membres d'un réseau financier auprès de la caisse centrale</i>	0	0	0	0
7	<i>Dont dépôts non opérationnels (toutes contreparties)</i>	2'219'693	1'388'409	2'220'174	1'409'979
8	<i>Dont titres de créances non garantis</i>	0	0	0	0
9	Financement de clients commerciaux ou de gros clients garantis et swaps de sûretés	-	0	-	0
10	Autres sorties de trésorerie	1'914'420	296'180	1'927'315	299'390
11	<i>Dont sorties de trésorerie associées à des dérivés et à d'autres transactions</i>	111'385	111'385	114'680	114'680
12	<i>Dont sorties de trésorerie associées à des pertes de financement sur titres adossés à des actifs, titres de créance garantis, autres instruments structurés, papiers monétaires adossés à des actifs, sociétés ad hoc, véhicules d'investissement sur titres et autres facilités de financement analogues</i>	0	0	0	0
13	<i>Dont sorties de trésorerie associées à des facilités de crédit et de liquidité confirmées</i>	1'803'035	184'795	1'812'635	184'710
14	Autres engagements de financement contractuels	37'926	37'926	25'012	25'012
15	Autres engagements de financement conditionnels	42'101	2'105	45'237	2'262
16	Somme des sorties de trésorerie	-	2'320'625	-	2'335'856

Tableau LIQ1 : Liquidités : Informations relatives au ratio de liquidités (LCR)					
(en 1'000 CHF)		1^{er} trimestre 2019		2^{ème} trimestre 2019	
		(valeurs moyennes mensuelles)		(valeurs moyennes mensuelles)	
		Valeurs non pondérées	Valeurs pondérées	Valeurs non pondérées	Valeurs pondérées
C. Entrées de trésorerie					
17	Opérations de financement garanties (reverse repo par ex.)	0	0	0	0
18	Entrées de trésorerie provenant des expositions pleinement performantes	271'456	107'323	306'194	154'597
19	Autres entrées de trésorerie	92'357	92'357	10	10
20	Somme des entrées de trésorerie	363'813	199'680	306'204	154'607
Valeurs apurées					
21	Somme des actifs liquides de haute qualité (HQLA)	-	2'821'498	-	2'896'964
22	Somme nette des sorties de trésorerie	-	2'120'946	-	2'181'249
23	Ratio de liquidités à court terme LCR en %	-	133.0%	-	132.8%

Tableau LIQ1 : Liquidités : informations relatives au ratio de liquidités (LCR)

Le LCR permet de s'assurer qu'une banque dispose de suffisamment de liquidité pour faire face à un stress de liquidité sur une période de 30 jours. Le LCR est calculé comme le ratio entre le montant des actifs liquides de haute qualité (HQLA) disponibles et le montant des sorties nettes de liquidité potentielles à un horizon de 30 jours. Les sorties nettes de liquidité potentielles résultent de la différence entre les sorties de liquidité (exemples : retraits sur les dépôts à vue, non-renouvellement des emprunts de maturité inférieure à 30 jours) et les entrées de liquidité (exemple : remboursement des créances de maturité inférieure à 30 jours) dans une situation de stress. Le ratio minimum légal est fixé à 100%.

Variations et facteurs significatifs du ratio LCR

Durant le 1^{er} semestre 2019, la moyenne du ratio LCR a oscillé entre 127% et 138% (mesure mensuelle). Les actifs liquides de haute qualité (HQLA) sont demeurés à un niveau élevé dépassant 2.6 milliards de francs. Ils couvrent les besoins de liquidités qui résultent pour l'essentiel des dépôts de détail et des financements non garantis de clients commerciaux ou de gros clients.

Composition des actifs liquides de haute qualité (HQLA)

Les actifs liquides de haute qualité sont composés à plus de 90% de liquidités et d'avoirs auprès de la Banque Nationale Suisse et, pour le reste, de titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités.

Concentration des sources de refinancement

La BCVs développe les services d'une banque universelle de proximité. Ses sources de financement privilégiées, les dépôts de détail et de sa clientèle commerciale, sont complétées par des emprunts auprès de la centrale des lettres de gage des Banques Cantonales Suisses et par l'émission d'emprunts obligataires. Dans le cadre de la gestion de sa trésorerie, la BCVs opère également sur le marché monétaire.

Expositions en dérivés et appels de marge potentiels

Le tableau « 9.4 Instruments financiers dérivés (actifs et passifs) » des comptes annuels détaille la nature et le volume des opérations sur dérivés traitées par la BCVs (page 110 du rapport de gestion 2018 disponible à l'adresse : www.bcvs.ch/fr/la-bcvs/publications/rapport-de-gestion.html).

Les appels de marge potentiels significatifs concernent les opérations sur devises à terme jusqu'à un an et les instruments financiers dérivés de taux dont les volumes au 30 juin 2019 s'élèvent respectivement à 2'511 millions de francs et à 1'161 millions de francs.

Asymétries de devises dans le LCR

Durant le 1^{er} semestre 2019, plus de 85% des engagements inscrits au bilan étaient libellés en francs suisses.

Tableau CR6 : IRB : Exposition au risque par catégorie de positions et par probabilités de défaut
--

La Banque Cantonale du Valais applique l'approche standard internationale (AS-BRI) pour le calcul des besoins de fonds propres pour les risques de crédit. Elle ne doit pas publier ce tableau destiné aux établissements appliquant l'approche IRB (Internal Ratings-Based Approach).

Tableau CR7 : IRB : Effet sur la pondération-risque des dérivés de crédit utilisés afin d'atténuer le risque

La Banque Cantonale du Valais applique l'approche standard internationale (AS-BRI) pour le calcul des besoins de fonds propres pour les risques de crédit. Elle ne doit pas publier ce tableau destiné aux établissements appliquant l'approche IRB (Internal Ratings-Based Approach).

Tableau CR8 : IRB : Modification des RWA des positions soumises au risque de crédit
--

La Banque Cantonale du Valais applique l'approche standard internationale (AS-BRI) pour le calcul des besoins de fonds propres pour les risques de crédit. Elle ne doit pas publier ce tableau destiné aux établissements appliquant l'approche IRB (Internal Ratings-Based Approach).

Tableau CR10 : IRB : Financements spécialisés et titres de participation dans la méthode de pondération simple

La Banque Cantonale du Valais applique l'approche standard internationale (AS-BRI) pour le calcul des besoins de fonds propres pour les risques de crédit. Elle ne doit pas publier ce tableau destiné aux établissements appliquant l'approche IRB (Internal Ratings-Based Approach).

Tableau CCR4 : IRB : Risque de crédit de contrepartie par catégories de positions et probabilités de défaillance

La Banque Cantonale du Valais applique l'approche standard internationale (AS-BRI) pour le calcul des besoins de fonds propres pour les risques de crédit. Elle ne doit pas publier ce tableau destiné aux établissements appliquant l'approche IRB (Internal Ratings-Based Approach).

Tableau CCR7 : Risque de crédit de contrepartie : Modification des RWA des positions soumises au risque de crédit de contrepartie sous l'approche IMM (de la méthode des modèles EPE)

La Banque Cantonale du Valais n'applique pas l'approche des modèles EPE. Elle n'est pas soumise à la publication de ce tableau.

Tableau MR2 : Risques de marché : Modification des RWA des positions sous l'approche des modèles (IMA)

La Banque Cantonale du Valais applique l'approche standard pour le calcul des besoins de fonds propres pour les risques de marché. Elle ne doit pas publier ce tableau destiné aux établissements appliquant l'approche des modèles.

Tableau MR3 : Risques de marché : valeurs émanant d'un modèle relatives au portefeuille de négoce
--

La Banque Cantonale du Valais applique l'approche standard pour le calcul des besoins de fonds propres pour les risques de marché. Elle ne doit pas publier ce tableau destiné aux établissements appliquant l'approche des modèles.

Tableau MR4 : Risques de marché : comparaisons des estimations VAR avec les gains et les pertes
--

La Banque Cantonale du Valais applique l'approche standard pour le calcul des besoins de fonds propres pour les risques de marché. Elle ne doit pas publier ce tableau destiné aux établissements appliquant l'approche des modèles.

Tableau IRRBBA : Risque de taux d'intérêt : objectifs et normes pour la gestion du risque de taux du portefeuille de banque

a. Description de la façon dont la Banque définit l'IRRBB afin de mesurer et gérer le risque

Le risque de taux sur le portefeuille de banque (IRRBB) est défini comme la perte potentielle encourue sur la marge nette d'intérêt ou une baisse de la valeur des fonds propres en cas de variation des taux d'intérêt sur l'ensemble des opérations de bilan et de hors bilan du portefeuille de banque.

Deux types de risque de taux d'intérêt significatifs pour la BCVs sont pris en considération dans le cadre de l'Asset and Liability Management :

- Le risque de révision de taux, qui résulte du décalage temporel (pour les taux fixes) ou de la révision (pour les taux variables) des taux des actifs, des passifs et des positions du hors-bilan.
- Le risque de base, qui résulte d'une corrélation imparfaite dans l'ajustement des taux reçus et versés sur des produits différents, dotés par ailleurs de caractéristiques de révision de taux analogues. Lorsque les taux changent, ces différences peuvent entraîner des variations imprévues des marges d'intérêt entre les flux de trésorerie et les bénéfices des créances, dettes et instruments du hors-bilan à échéances ou fréquences de révisions de taux identiques.

b. Description des stratégies supérieures de la Banque afin de gérer et atténuer l'IRRBB

Dans le cadre de la planification à moyen terme approuvée par le Conseil d'administration, la BCVs poursuit l'objectif à long terme d'assurer un revenu net approprié, généré par les intérêts, à travers tous les cycles d'intérêt et de marché.

Les transformations d'échéances en rapport avec les affaires bancaires, les besoins de la clientèle et l'évolution du marché s'accompagnent de risques de taux d'intérêt. Le refinancement des prêts à la clientèle par les fonds de la clientèle au sens étroit du terme, par des emprunts obligataires ainsi que des prêts des centrales d'émission de lettres de gage, de même que la mise en oeuvre d'instruments financiers dérivés, permettent de limiter ces risques.

Des limites stratégiques et opérationnelles sont définies par la Direction générale et approuvées par le Conseil d'administration. La situation des risques de taux est présentée mensuellement au Comité ALCO et à la Direction générale. La Direction générale est informée mensuellement sur le respect des limites de tolérance et le Conseil d'administration trimestriellement.

Le Comité ALCO (Asset-and-Liability-Management-Committee) est responsable de l'identification, de l'évaluation et de la surveillance des risques de taux. Il détermine des mesures concernant la gestion du risque de taux (stratégies de couverture) qui sont validées par la Direction générale préalablement à leur exécution par le service Marchés financiers & trésorerie.

Les risques de taux inhérents aux opérations au bilan et hors bilan sont pilotés et surveillés de manière centralisée par le comité ALCO de la Banque. Basée sur la méthode des taux de marché, la surveillance est axée sur la valeur actualisée des capitaux propres et la projection des revenus. Le département Risk Management est responsable de la mesure et du contrôle des risques de taux ainsi que de leur reporting.

La modification de la valeur actuelle des fonds propres est calculée pour l'ensemble du bilan : le taux d'une position à taux variable est simulé au moyen de portefeuilles combinant plusieurs taux d'intérêts du marché sur la base de critères d'optimalité prédéterminés (réplication). Le Comité ALCO réexamine la pertinence des clés de réplication au moins une fois par an. En cas d'adaptation, le Conseil d'administration en est informé.

Tableau IRRBBA : Risque de taux d'intérêt : objectifs et normes pour la gestion du risque de taux du portefeuille de banque

- c. Périodicité du calcul des valeurs estimatives de l'IRRBB de la Banque et description des agrégats spécifiques utilisés par la Banque afin d'évaluer sa sensibilité à l'IRRBB
L'exposition aux risques de taux est calculée mensuellement, principalement par la détermination de valeurs Δ EVE et NII et par des simulations.
- d. Description des scénarios de chocs de taux et de stress utilisés par la banque afin d'évaluer les modifications des valeurs économiques et des revenus
La BCVs modélise les scénarios réglementaires suivants, définis dans la "Circ.-FINMA 2019/2 Risques de taux - banques" :
- Scénarios de choc de taux (calculs Δ EVE) : variation parallèle de +/-150 pdb, steepener / flattener, taux d'intérêt à court terme en hausse ou en baisse
- Scénarios de choc (calculs NII) : scénario de base, baisse / hausse des taux.
D'autres scénarios alternatifs relatifs à la NII ainsi que, ponctuellement, des scénarios de stress impliquant en particulier des hausses importantes et subites sont également appliqués.
- e. Différences sensibles entre les hypothèses de modélisation de la Banque utilisés dans le système de mesure interne du risque de taux et les hypothèses de modélisation prévues pour la publication dans le tableau IRRBB1
S'agissant du Δ EVE, les hypothèses de modélisation utilisées dans le système interne de mesure du risque de taux de la banque ne divergent pas des données figurant au tableau IRRBB1. Concernant le calcul des valeurs NII, le scénario de base de la banque ne diverge pas des données figurant au tableau IRRBB1. L'impact sur les revenus tient compte du taux plancher à 0% pour les prestations de la clientèle et intègre les hypothèses de renouvellement des positions à taux fixe selon leurs caractéristiques de durée et de pricing observables historiquement.
- f. Description générale de la façon dont la banque couvre l'IRRBB ainsi que du traitement comptable y relatif
Le risque de taux résultant de la transformation des échéances est limité au moyen de positions à taux fixe et d'instruments financiers dérivés. Le traitement comptable en vigueur appliqué aux opérations de couverture est décrit à l'annexe 6 « Politique d'affaires lors de la mise en oeuvre d'instruments financiers dérivés et de l'utilisation de la comptabilité de couverture » des comptes annuels (page 106 du rapport de gestion 2018 disponible à l'adresse : www.bcvs.ch/fr/la-bcvs/publications/rapport-de-gestion.html).
- g. Description générale des hypothèses-clés et des paramètres-clés de la modélisation utilisés pour calculer Δ EVE et Δ NII dans le tableau IRRBB1 et en prenant en compte les positions et devises selon le tableau IRRBBA1

Modification de la valeur actuelle des fonds propres (Δ EVE)

Détermination des flux des paiements : prise en compte des marges de taux et des autres composantes :

Les flux des paiements sont présentés en tenant compte des marges de taux.

Procédure de mapping : description des procédures de mapping des paiements mises en oeuvre :

Les flux des paiements permettant de déterminer le Δ EVE sont calculés sur la base de contrats individuels.

Tableau IRRBBA : Risque de taux d'intérêt : objectifs et normes pour la gestion du risque de taux du portefeuille de banque

Taux d'escompte - description des taux d'escompte (spécifiques aux produits) ou hypothèses d'interpolation :

Les flux des paiements, y compris les marges de taux, sont actualisés sur la base des courbes du Libor et des swaps de taux (IRS-mid).

Modification des revenus attendus (Δ NII)

Description de l'approche et des hypothèses centrales du modèle de détermination des modifications des revenus futurs :

Dans le cadre de la planification annuelle à moyen terme, le bilan de la période planifiée est simulé pour différents scénarios. Pour ce faire, la BCVs recourt à différentes combinaisons de scénarios de taux, de stratégies commerciales et de comportements de la clientèle. Des hypothèses sur l'évolution de la courbe des taux, les facteurs d'influence et les modèles de volumes et d'échéances sont ainsi formulés. Outre un scénario de base, plusieurs scénarios alternatifs ainsi que des simulations de résistance sont modélisés. Le scénario de base est recalculé sur un horizon de 12 mois en lui appliquant une variation de la courbe des taux de ± 100 pdb.

Positions variables

Description de l'approche, y c. les hypothèses et paramètres centraux servant à déterminer la date de redéfinition des taux et les flux de fonds des positions variables :

La modification de la valeur actuelle des fonds propres est calculée pour l'ensemble du bilan : le taux d'une position à taux variable est simulé au moyen de portefeuilles combinant plusieurs taux du marché sur la base de critères d'optimalité prédéterminés (réplication). Pour les prestations actives à taux variables, les taux d'intérêt historiques de produits et du marché servent de données de base à la simulation (back-looking). Pour les prestations passives à taux variables, les évolutions des taux des produits en fonction de scénarios d'évolution des taux du marché servent de données de base à la simulation (forward-looking).

Positions comportant des options de remboursement

Description des hypothèses et procédures de prise en compte des options de remboursement anticipées liées à des comportements :

Les produits de la BCVs ne comprennent aucune position avec options de remboursement liées à des comportements.

Placements à terme

Description des hypothèses et procédures de prise en compte des retraits anticipés liés à des comportements :

Les produits de la BCVs ne comprennent aucune position avec options de remboursement liées à des comportements. Au cas où des dépôts à terme seraient retirés prématurément, la valeur du marché s'applique.

Options de taux automatiques

Description des hypothèses et procédures de prise en compte des options de taux automatiques, non liées à des comportements :

Les produits de la BCVs ne comprennent aucune position avec options de remboursement automatique, non liées à des comportements.

Tableau IRRBBA : Risque de taux d'intérêt : objectifs et normes pour la gestion du risque de taux du portefeuille de banque
--

Positions en dérivés

Description du but, des hypothèses et procédures des dérivés de taux linéaires et non-linéaires :

La Banque utilise les swaps de taux (IRS) pour la gestion du risque de taux. Elle contracte également des swaps de devises dans le cadre de sa stratégie de refinancement; ces instruments dérivés comprennent également une composante de taux.

Autres hypothèses

Description des autres hypothèses et procédures ayant un impact sur le calcul des valeurs des tableaux IRRBBA1 et IRRBB1, à l'instar de l'agrégation en matière de devises et des hypothèses de corrélation au niveau des taux :

Il n'y a pas d'autres hypothèses.

Tableau IRRBBA1 : Risque de taux : informations quantitatives sur la structure des positions et la redéfinition des taux							
	Volumes en millions de CHF			Délais moyens de redéfinition des taux (en années)		Délai maximal de redéfinition des taux (en années) pour les positions avec définition modélisée (non pré- déterminées) de la date de redéfinition des taux	
	Total	Dont CHF	Dont autres devises significatives représentant plus de 10 % des valeurs patrimoniales ou des engagements de la somme de bilan	Total	Dont CHF	Total	Dont CHF
Date de redéfinition du taux définie							
Créances sur les banques	905	840	n/a	0.47	0.48	-	-
Créances sur la clientèle	1'762	1'760	n/a	4.33	4.34	-	-
Hypothèques du marché monétaire	349	349	n/a	0.89	0.89	-	-
Hypothèques à taux fixes	9'603	9'603	n/a	4.23	4.23	-	-
Immobilisations financières	294	294	n/a	5.36	5.36	-	-
Autres créances	0	0	n/a	0.34	0.34	-	-
Créances découlant de dérivés de taux (1)	3'478	1'161	n/a	0.24	0.21	-	-
Engagements envers les banques	1'765	363	n/a	1.40	5.46	-	-
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	697	362	n/a	1.87	3.44	-	-
Obligations de caisse	35	35	n/a	2.45	2.45	-	-
Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage	3'272	3'272	n/a	5.16	5.16	-	-
Autres engagements	0	0	n/a	-	-	-	-
Engagements résultant de dérivés de taux (1)	3'500	3'500	n/a	1.68	1.68	-	-

Tableau IRRBBA1 : Risque de taux : informations quantitatives sur la structure des positions et la redéfinition des taux							
	Volumes en millions de CHF			Délais moyens de redéfinition des taux (en années)		Délai maximal de redéfinition des taux (en années) pour les positions avec définition modélisée (non pré-déterminées) de la date de redéfinition des taux	
	Total	Dont CHF	Dont autres devises significatives représentant plus de 10 % des valeurs patrimoniales ou des engagements de la somme de bilan	Total	Dont CHF	Total	Dont CHF
Date de redéfinition du taux non définie							
Créances sur les banques	182	143	n/a	0.08	0.08	-	-
Créances sur la clientèle	436	409	n/a	0.38	0.36	-	-
Créances hypothécaires à taux variables	310	310	n/a	1.55	1.55	-	-
Autres créances à vue	20	20	n/a	0.08	0.08	-	-
Engagements à vue sous forme de compte privés et de comptes courants	5'310	4'785	n/a	0.63	0.68	-	-
Autres engagements à vue	12	9	n/a	0.08	0.08	-	-
Engagements résultant de dépôts de la clientèle, dénonçables mais non transmissibles (dépôts d'épargne)	4'058	4'058	n/a	3.47	3.47	-	-
Total	35'988	31'272	n/a	2.67	3.03	3.40	3.54

(1) Swaps de taux d'intérêts (IRS) et swaps de devises. Pour des raisons techniques, double affichage du volume des dérivés aussi bien sous créances que sous engagements.

Tableau IRRBB1 : Risque de taux : informations quantitatives sur la valeur économique et la valeur de rendement				
(en 1'000 CHF)	Δ EVE (fluctuation de la valeur économique)		Δ NII (fluctuation de la valeur de rendement)	
	30.06.2019	31.12.2018	30.06.2019	31.12.2018
Hausse parallèle	-157'429	n/a (1)	4'800	n/a (1)
Baisse parallèle	179'006	n/a (1)	6'435	n/a (1)
Choc dit <i>steepener</i> (baisse des taux à court terme conjuguée avec une hausse des taux à long terme)	-30'280	n/a (1)	-	-
Choc dit <i>flattener</i> (hausse des taux à court terme conjuguée avec une baisse des taux à long terme)	2'216	n/a (1)	-	-
Hausse des taux à court terme	-54'244	n/a (1)	-	-
Baisse des taux à court terme	56'666	n/a (1)	-	-
Maximum	179'006	n/a (1)	6'435	n/a (1)
Fonds propres de base (Tier1)	1'314'980	n/a (1)	-	-

(1) Données ne devant pas être publiées en vertu de la "Circ.-FINMA 16/1 Publication – banques", chiffre marginal 19.

Δ EVE

Les déplacements parallèles de la courbe de taux entraînent les modifications les plus importantes de la valeur actuelle des fonds propres. En comparaison, les variations des taux courts se traduisent par des modifications moins importantes. Au vu de la structure du bilan, la variation négative la plus élevée est due à un déplacement parallèle vers le haut, puisqu'à l'actif apparaissent principalement les hypothèques à taux fixe et qu'au passif figurent les dépôts de la clientèle à taux variable.

Δ NII

Eu égard au niveau des taux actuels, dans le cas d'un déplacement vers le haut, les charges liées aux prestations passives de la clientèle à taux variables demeurent stables. Quant aux prestations actives et passives à taux fixes, elles sont renouvelées à échéance aux nouvelles conditions. Il résulte de cette simulation une légère augmentation des revenus nets d'intérêts.

La simulation d'un déplacement vers le bas impacte principalement les prestations actives et passives à taux fixe à court terme. Avec le postulat du maintien du taux plancher à -0.75% de la BNS et de la répercussion ciblée des taux négatifs sur la clientèle, il résulte de cette simulation une légère augmentation des revenus nets d'intérêts.



**Banque Cantonale
du Valais**

www.bcvs.ch

La confiance rapproche